

Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 juillet 2019

Présents : Claude MERCIER, Joël VUAILLAT, Benjamin SEVESSAND, Dominique GRENARD, Jacques-Hervé RIFFAUD, Régine PONCET, Julien CARNOT, Marie-Anne LE METAYER (arrivée à 19h20) Michelle PLOCKI (arrivée à 19h30).

Secrétaire de séance : Benjamin SEVESSAND

Lecture d'un courrier de Mr Jacques-Hervé RIFFAUD nous informant de sa démission à effet immédiat.

POINT N°1 : APPROBATION CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11/06/2019

Le Compte Rendu du conseil municipal 11/06/2019 est adopté à l'unanimité des présents (6 pour).

POINT N°2 : VENTE 481m² à Mr Pierre PROY :

Mr PROY a fait l'acquisition d'un terrain situé sous la « madonne », pour y accéder il doit passer sur un terrain communal.

Pour ce faire, il souhaite acquérir un peu de terrain communal sur la parcelle cadastrée B n°1216 d'une contenance de 1581m² au lieu-dit "lotissement sur la Semine".

Considérant que cette acquisition lui permet-d'accéder à ~~leur~~ sa parcelle cadastrée B n°-1308 (ex B n° 1176) dans le but de construire ;

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 6 voix pour,

ACCEPTE de vendre 481m² à Mr et Mme PROY .

La nouvelle parcelle sera cadastrée B n° 1308. La commune reste propriétaire de la parcelle cadastrée B n° 1309 d'une contenance de 1 100 m².

Arrivée de Marie-Anne LE METAYER à 19h21

FIXE le prix de vente à 10€/m² frais d'acte à la seule charge de l'acquéreur.

De plus nous demandons à l'acquéreur de prendre à sa charge la réalisation du dévoiement du chemin piéton existant pour rejoindre la route du lotissement.

Délibération prise à l'unanimité (7 pour)

POINT N°3 : MISE EN COMPTABILITE DES DOCUMENTS D'URBANISME AVEC LE SCOT DU HAUT JURA

Suite à la visite du PNR à l'automne, suite à l'adoption du SCOT par le PNR, il s'avère que certaines dispositions de notre PLU ne sont pas compatibles avec le SCOT.

La commune a reçu une lettre du préfet nous demandons d'engager dans les plus bref délais la révision de notre PLU.

Le maire se rapproche des services de la DDT pour éclaircir ce point avant de prendre une décision en toutes connaissances de causes.

Arrivée de Michelle PLOCKI à 19h29

POINT N° 4 TARIFS « ASSAINISEMENT » 2019/2020 :

Le conseil doit délibérer pour fixer 2 tarifs d'assainissement.

Suite à un débat, notamment sur l'usage de l'eau de pluie pour les WC qui échappe à ces taxes.

Il est décidé de fixer les prix comme suit :

Prix du m³ : 1.03€/m³ Ce prix sera applicable en Septembre 2020.

Prime Fixe : 98€ applicable en septembre 2019.

Délibération approuvée à l'unanimité des 8 présents.

POINT N° 5 TARIFS ET CONVENTION POUR ENTRETIEN ESPACES VERTS :

L'ETARF Balandras s'occupe pour la commune de divers entretiens d'espaces verts.

La commune conventionne tous les ans avec l'ETARF pour l'entretien de ces espaces verts

Pour l'année 2019, les prestations de l'ETARF seront rémunérées sur les bases suivantes :

Tonte Machine auto portée : 55€ TTC/h

Débroussaillage au Roto-fil : 43€ TTC/h

Tonte sans ramassage : 49€ TTC/h

Main d'œuvre désherbage manuel : 38€ TTC/h

Evacuation de déchets en remorque : 33.60€ TTC/remorque

Par délibération Le conseil, à l'unanimité (8 POUR) approuve ces tarifs et donne pouvoir à Mr Le Maire pour signer la convention selon les tarifs ci-dessus.

POINT N°6 PORTAGE DE REPAS : CONVENTION AVEC ELIOR

Mr le Maire remercie Régine PONCET pour tout le travail réalisé sur ce suivi.

Le modèle de convention fait apparaître que le fournisseur facturerait le portage des repas à la commune à charge pour elle de refacturer à chaque bénéficiaire.

Le conseil fait part de son inquiétude sur la gestion de ce service, et n'est pas favorable à la signature de cette convention dans l'état, décide de prendre contact avec les communes voisines pour les sonder dans la démarche qu'elles ont adoptées et de se rapprocher de la Poste/Elior (La Poste se charge du transport et Elior de la fabrication des repas) afin de les questionner sur cette convention.

POINT N°7 PARTICIPATION CITOYENNE EN PARTENARIAT AVEC LA GENDARMERIE DE SAINT CLAUDE :

La gendarmerie de Saint Claude et venue en réunion Maire/adjoints exposer le dispositif : « Participation citoyenne »

Ce dispositif existe depuis 2011.

Le but de ce dispositif est la lutte contre les cambriolages sous toutes ses formes.

Ce dispositif ne traite pas des problèmes de voisinage.

Il ne faut pas confondre avec le dispositif "voisins vigilants" qui est une initiative privée.

Toute une procédure doit être mise en place, délibération, choix d'une liste d'habitants relais....

Suite à un débat au sein du conseil, il est décidé à 7 Voix Contre et 1 Abstention de ne pas adhérer à ce dispositif, mais incite les habitants du village à rester vigilants.

Mr le maire fera une réponse circonstanciée à la gendarmerie de Saint Claude.

POINT N°8 PRESENTATION DE L'ETUDE « TRANSFERT DES COMPETENCES « EAU ET ASSAINISSEMENT » » :

Une réunion d'information a eu lieu le Lundi 1^{er} Juillet 2019.

La CCHJSC à mandaté le SIDEC /Mr BIEGLE, afin de réaliser une étude sur le transfert des compétences « EAU et ASSAINISSEMENT » à la Communauté de Communes, qui rendra ses conclusions en Novembre 2020.

Le dossier de présentation de l'étude sera consultable sur le site Internet de la Commune.

La Commune participant au financement de cette Etude au prorata.

Prochain rendez-vous en mairie le 04 septembre prochain.

POINT N°9 DOSSIERS EN COURS :

ETUDE SUR BATIMENT RELAIS DES SKIEURS :

L'Appel d'offre e's'est terminé le 4 Juillet, nous avons 7 réponses à ce jour, le Comité Technique se réunira le 24 Juillet pour analyser les offres et les présentera au Comité de Pilotage du 25 Juillet qui décidera de retenir 3 équipes pour le dialogue compétitif.

ETUDE PERIMETRE SCOLAIRE

Le cabinet d'étude a visité les Ecoles, a diffusé un questionnaire aux communes, parents, et SIVOS. Un premier rendu de l'étude sera fait début septembre.

PROJET « ART NATURE ENVIRONNEMENT »

La résidence artistique de Mathieu GHEZZI et Romain BARTHELEMY a démarré la dernière semaine de Juin.

Ils ont commencé leur travail, en passant du temps avec les locaux : ONE, PNRHJ...

Le lieu de restitution du projet nécessitera un grand espace. Leur choix s'est tourné sur le grenier de la Fruitière.

Pour le projet, ils recherchent des enceintes (Haut-parleurs) et font un appel aux dons. Une affiche sera diffusée dans le village pour informer la population.

PROJET « FUSION DE COMMUNAUTES DE COMMUNES »

Le projet de fusion de Communautés de Communes à 5 (Haut Jura Saint Claude, ARCADE, 4 villages, Grandvallièrre, Jura SUD), a été écarté par le Préfet, Jura Sud ayant décidé de rejoindre la ComCom des lacs.

En ce qui concerne les 4 ComCom restantes, les discussions se poursuivent.

COMPTE RENDU DE LA REUNION « TOURISME »

Cette réunion à la demande de la Commune de La Pesse a servi à faire un bilan de la saison hivernale écoulée.

Etaient présents ou représentés, les maires de Lajoux, Les Moussières, Bellecombe, La Pesse, l'ESF, le GET, Véronique Baud, Pierre Gresset, Audrey Granclément (pour le comité Tourisme de la commune).

Mr Pierre Gresset (responsable du tourisme à la Comcom) nous a présenté un bilan chiffré de la saison hivernale

HIVER :

Chiffres d'affaire hiver 2018/2019= 203 796 euros

Vente badges ski de fond : 182 391 euros

Vente badges raquettes : 15 383 euros

Vente badges chiens de traîneaux : 6 022 euros

Les préventes représentent environ 67 000 euros

Les investissements 2018/2019 : achat d'un quad à chenille d'un montant de 57 000 euros

Pour l'hiver prochain achat d'une dameuse à 250 000 euros (dameuse plus petite et plus légère)

Regrets que la gelinotte n'existe plus pendant les vacances de février cout : 4000 euros : la mobilité est très importante pour tous aussi bien en été qu'en hiver, les mairies réfléchissent et imaginent des solutions pour le futur.

ETE à venir

Parution d'un guide spécifique au Trail (reprenant des sentiers déjà existants mais avec une signalétique différente et des niveaux de difficultés variés)

Projet de faire partie d'un circuit entre lacs et cascades en VTT électrique avec l'achat de 300VTT

Projet de réhabilitation et création de circuits VTT.

Etat des lieux :

Parc hôtelier vieillissant ...

Manque de flexibilité dans la restauration.

Besoin d'un événement fédérateur (comme par exemple la fête du haut Jura)

Besoin de plus de facilité de mobilité sur le Haut

Regrets qu'une commission tourisme n'ai pas été mise en place à la Comcom car il est nécessaire de se retrouver pour échanger et pouvoir trouver ensemble des solutions pour permettre à notre territoire de se développer.

Une réunion est prévue courant septembre, pour préparer la suite.

POSTE DE SECRETAIRE DE MAIRIE :

Notre secrétaire de Mairie, Françoise PERRIN, prendra sa retraite le 1^{er} Novembre 2019

A ce jour, nous avons reçu 13 candidatures, la fin des dépôts étant le 22 Juillet 2019

La commission du personnel se réunira pour rencontrer les candidat-e-s

QUESTIONS DIVERSES :

- Débat sur l'UNIMOG. Notre engin a 15ans, et présente de nombreux soucis qui engendrent des frais importants.
Discussion sur son avenir. Sa valeur de reprise est de 50 000€. L'achat d'un neuf se monte à 168 000€ TTC environ. La commission Finances se penchera sur ce dossier.
- Encaissement des ventes par l'ONF : cette mesure est supprimée par l'Etat.
Pour information la parcelle 12 qui était inscrite au plan de gestion et pouvant être mise en vente en 2019 a été retiré de la vente. Les conditions de l'évolution du cours du bois n'étant pas réunies et cette parcelle étant d'une qualité « remarquable ».
- L'appartement « Chanois » (au-dessus de l'Epicerie) étant en compromis de vente, la commune espère récupérer l'avance sur la rénovation de la terrasse d'ici la fin de l'année.
- Le 12 juillet l'ADEFOR a provoqué une réunion concernant les ASA du Reculet et de Combe Froide. Les démarches sont engagées. Le dossier suit son cours.
- Suivi d'Alvéoles, il sera nécessaire de se préoccuper du passage de la commission de sécurité de décembre. L'AG aura lieu le 20 Septembre en soirée.

COURRIERS :

- Information sur la fermeture des lacets de Septmoncel du 19 Aout au 6 Septembre 2019
- Lecture de divers courriers de remerciements

Fin du conseil municipal à 21h50
19h00

Prochain CM le Mardi 3 Septembre 2019 à